

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60317-0-4

1997

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1
1999-10

Amendement 1

**Spécifications pour types particuliers de fils
de bobinage –**

Partie 0-4:

Prescriptions générales –

**Fil de section rectangulaire en cuivre nu
ou émaillé guipé de fibres de verre imprégnées
de vernis ou de résine**

Amendment 1

**Specifications for particular types of
winding wires –**

Part 0-4:

General requirements –

**Glass-fibre wound resin or varnish impregnated,
bare or enamelled rectangular copper wire**

© IEC 1999 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembe Geneva, Switzerland
e-mail: inmail@iec.ch IEC web site <http://www.iec.ch>



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

B

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 55 de la CEI: Fils de bobinage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
55/691/FDIS	55/718/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 8

1 Domaine d'application

Ajouter, à la fin du domaine d'application, le nouveau paragraphe suivant:

Quand il est fait référence à un fil de bobinage conforme à la série CEI 60317 indiquée dans l'article 2, les informations suivantes sont données dans la description:

- la référence de la spécification CEI;
- les dimensions nominales du conducteur en millimètres (largeur × épaisseur);
- le grade de l'émail et du revêtement de verre.

EXEMPLE: CEI 60317-31 – 4,00 × 1,00 Grade 2G1